



inform
CONTACT

NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS

№ 83

Janvier – Mars 2014

***La CGS est inquiétée
par les événements en Ukraine***

La Confédération générale des syndicats et ses organisations membres ont exprimé par la déclaration du 5 mars 2014 leur sérieuse inquiétude quant au développement de la situation en Ukraine, qui menace le peuple et les travailleurs de ce pays de malheurs imprévisibles.

La situation politique actuelle en Ukraine pèse négativement sur sa conjoncture économique. Le pays se trouve au seuil d'une crise financière et économique ce qui entraînera la détérioration de la situation sociale des travailleurs. Le prolongement de la crise est gros de conséquences catastrophiques.

Les actions des forces extrémistes – qui déstabilisent la situation, prônent l'affrontement entre les habitants de différentes régions

du pays, attisent l'animosité et la xénophobie dans la société ukrainienne – provoquent une inquiétude particulière.

L'activité de la Fédération des syndicats d'Ukraine, une organisation membre de la CGS dont le siège est occupé, est mise en difficulté.

La CGS et ses organisations membres expriment leur ferme soutien aux travailleurs et aux syndicats d'Ukraine, et appellent les forces politiques du pays à prendre des mesures nécessaires pour rétablir l'ordre démocratique dans le pays, pour garantir des conditions adéquates pour le travail et la vie digne du peuple. La CGS est certaine que toutes les questions importantes du pays doivent être résolues avec la participation et la prise en compte de l'opinion des syndicats en tant que porte-parole des intérêts des travailleurs.

La Commission de la CGS discute du développement du mouvement syndical de la région

La Commission de la CGS pour les questions du syndicalisme et de l'activité internationale a tenu sa réunion le 25 mars à Moscou.

Albert Potapov, secrétaire général adjoint de la CGS, a parlé dans son rapport à la Commission de la situation dans le mouvement syndical régional dans les conditions actuelles, de sa modernisation et de son développement, a tracé les orientations principales de l'activité de la Commission pour la prochaine période.

Les membres de la Commission ont informé les participants de la situation dans le mouvement syndical de leurs pays et de leurs branches, ont mis en relief les problèmes auxquels se heurtait le syndicalisme. Ils ont souligné presque tous la nécessité de réformer et de moderniser le mouvement syndical et ont appelé la Commission à agir plus activement dans ce processus.

Dressant le bilan de la discussion, Albert Potapov a souligné les problèmes sur lesquels la Commission pourrait concentrer son attention: la situation des travailleurs immigrés, l'emploi de jeunes, la motivation syndicale, la politique financière des syndicats, la modernisation du mouvement syndical, le dialogue social, la promotion des cadres et la forma-

tion des militants syndicaux, ainsi que les relations des syndicats avec les compagnies multinationales.

Vladimir Krouglov, membre du Comité exécutif de la CGS, président de l'Union internationale des syndicats des travailleurs de la pêche a été élu à l'unanimité président de la Commission.

Azerbaïdjan: la CSA discute de la situation socio-économique

La réunion du Comité exécutif de la Confédération des syndicats d'Azerbaïdjan, tenue le 24 février 2014 à Bakou, a discuté de la situation socio-économique dans le pays, ainsi que du plan du travail pour le premier semestre de l'année 2014.

Le Comité exécutif a recommandé à ses organisations adhérentes de mobiliser leur activité pour la mise en valeur des accords et des conventions collectives, de redoubler d'efforts pour élever les salaires et le SMIG au minimum vital, de faire tout le nécessaire pour légaliser le secteur de l'économie informelle et de poursuivre la formation des cadres.

Arménie: les syndicats ont besoin d'une base législative plus solide

La Commission permanente pour les droits de l'homme et les ques-

tions sociales auprès du parlement d'Arménie a organisé le 28 février 2014 une rencontre "Les garanties de l'activité des syndicats", dont le but principal a été la promotion et le développement du mouvement syndical national.

Edouard Toumasian, président de la Confédération des syndicats d'Arménie, d'autres dirigeants syndicaux, les représentants de l'Union patronale et de plusieurs organisations non gouvernementales ont pris part à cette rencontre.

A la veille de cette discussion, la Commission avait organisé un large échange d'opinions avec les parties concernées, qui ont exprimé leur inquiétude face à plusieurs questions législatives. Il s'agissait tout d'abord de certains articles de la "Loi sur les syndicats" et du Code du travail, qui entravent l'activité efficace des syndicats.

Les représentants des syndicats et des organisations non gouvernementales ont exprimé leurs opinions quant aux contradictions entre "La loi sur les syndicats" et le Code du travail, ont souligné l'absence des mécanismes d'influence des syndicats sur les employeurs lors du règlement des conflits du travail, des problèmes des droits et des garanties de l'activité syndicale, de la gestion indépendante de leurs propres finances et de certaines autres questions.

Bélarus: une rencontre de travail

Leonide Kozik, président de la Fédération des syndicats, et Mikhaïl Myasnikévitch, Premier ministre de la République du Bélarus, ont discuté, lors d'une rencontre de travail tenue en février, de la situation dans l'économie nationale, des accidents du travail et des salaires.

Le Premier ministre a souligné que la situation dans l'économie nationale n'était pas idéale, mais que ces derniers temps elle s'était améliorée. Selon lui, on enregistre une certaine accélération dans l'économie et la sortie des entreprises de leur état d'hibernation".

Le leader syndical a exprimé sa préoccupation quant aux nouvelles entreprises privées où les employeurs entravent souvent l'activité des syndicats et mettent des obstacles à la création de nouvelles structures syndicales de base.

Les interlocuteurs ont souligné que pour résoudre ce problème, il était nécessaire de réunir les efforts du gouvernement et de la centrale syndicale nationale. "Personne n'a le droit d'empêcher les travailleurs de créer leurs propres organisations, indépendamment de leur forme de propriété" – a souligné le président de la FSB.

Leonide Kozik s'est prononcé contre le report du paiement des salaires à la fin du mois, proposé par certains

employeurs. La FSB rejette catégoriquement cette proposition pour la simple raison que cela pourrait aggraver la situation des travailleurs.

Pour sa part, Myasnikevitch a assuré que le gouvernement ne donnerait jamais son accord pour le report du paiement des salaires et a exprimé sa préoccupation quant aux arriérés de salaires dans les entreprises privées. Le leader syndical a déclaré que les syndicats allaient agir résolument contre ce phénomène et comptaient beaucoup sur leurs partenaires sociaux, surtout sur le gouvernement qui doit contrôler et punir les employeurs qui se permettent de ne pas payer les salaires dans les délais.

Géorgie: une victoire concluante des mineurs

Le 14 février 2014, plus de 3000 travailleurs des mines d'or et de cuivre des compagnies RMG Copper et RMG Gold LLC ont lancé une grève contre le licenciement de 180 mineurs, pour l'amélioration de leur assurance sociale, des conditions de travail et pour l'augmentation des salaires.

En dépit de la résistance opposée par la direction de la compagnie et grâce au soutien du mouvement syndical mondial, la grève s'est terminée le 25 mars, par une victoire concluante des mineurs. Les travailleurs licenciés ont été rétablis dans leurs fonctions, le sys-

tème d'assurance a été amélioré, les salaires ont été augmentés de 15-20%.

Kazakhstan: une rencontre entre le président de la République et le leader syndical

Une rencontre de travail entre Noursoultan Nazarbaev, président du Kazakhstan, et Abdelgazi Kousainov, président de la Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan, a eu lieu le 19 février 2014 à Astana.

Le leader syndical a informé le chef de l'Etat de l'activité des syndicats, du processus de la modernisation et des perspectives du mouvement syndical national. Il a parlé aussi de la discussion dans les organisations syndicales du projet de la nouvelle loi sur les syndicats, dont le but est d'élever leur rôle dans la société et de stimuler le dialogue social, de défendre mieux les intérêts des travailleurs et de prévenir les conflits du travail.

Selon le président de la République, la tâche principale des syndicats est de résoudre sans délai tous les problèmes qui surgissent entre les employeurs et les travailleurs. Pour cela, les syndicats doivent coopérer avec toutes les parties du dialogue social, rechercher des formes nouvelles de ce dialogue afin de défendre plus efficacement les intérêts des salariés.

La Fédération des syndicats des travailleurs du Kazakhstan est actuellement la plus grande organisation sociale du pays qui réunit 2164240 membres, 14 organisations régionales, 24 syndicats de branche et 18728 organisations syndicales de base.

Kazakhstan: le regroupement des syndicats est en marche

Une cérémonie officielle, consacrée à la signature d'un accord de regroupement entre le Syndicat des travailleurs de l'industrie métallurgique et minière du Kazakhstan et le Syndicat des mineurs "Korgau", a eu lieu le 3 mars au siège de la centrale syndicale nationale.

C'est pour la première fois dans l'histoire du mouvement syndical national qu'un grand syndicat, qui a plus de 13 ans de l'activité autonome, prend la décision de se joindre bénévolement à un syndicat national de branche.

Le Syndicat des mineurs "Korgau" a été créé en 2001 et réunit actuellement 17830 salariés de la compagnie "Arcelor Mittal Temirtau" (8 mines, 5 usines, 7 entreprises auxiliaires).

Au dire de Marat Mirgazaev, président du Syndicat, à l'heure actuelle, pour défendre efficacement les intérêts des travailleurs, il faut se regrouper. "Le regroupement avec le Syndicat national des tra-

vailleurs de l'industrie métallurgique et minière nous donne la possibilité de mener le dialogue avec les employeurs et de résoudre les problèmes des travailleurs à un niveau beaucoup plus élevé" a souligné Mirgazaev lors de la signature de l'accord.

Selon Asilbek Nouraline, leader du Syndicat national, le regroupement de deux syndicats est aussi un événement important pour eux. Cela augmente sensiblement le nombre d'adhérents et donne du poids au syndicat dans le dialogue social tripartite.

Kirghizistan: les syndicats sont contre le travail des enfants aux plantations de tabac

Lors de la réunion du Comité national consultatif pour l'éradication du travail des enfants, tenue à Bichkek en mars, Asilbek Toktogoulov, président de la Fédération des syndicats du Kirghizistan, a déclaré que le travail des enfants dans ce pays étant depuis longtemps reconnu dans le monde, les enfants n'étaient pas responsables de la pauvreté de leurs parents, que les enfants aident justement à survivre. Ce grand problème doit être résolu non seulement par les syndicats, mais aussi par l'Etat.

L'an dernier, 3940 enfants de 6 à 18 ans ont été écartés du travail sur les plantations de tabac. Cette limitation a touché 968 familles.

Aujourd'hui, le pays réalise la quatrième phase du projet d'éradication du travail des enfants sur les plantations de tabac, qui durera jusqu'à 2015. Dans le cadre de ce projet, on organise des séminaires pour les chefs des régions, on aide financièrement les écoles, on organise le repos et les différents cercles pour les enfants en été. Et tout cela, pour expliquer que le travail des enfants sur les champs de tabac est très nuisible pour leur santé.

Le Code du travail national interdit le travail des enfants qui n'ont pas atteint l'âge de 18 ans dans la production des tabacs et des alcools, car par-dessus tout, les enfants manquent leurs classes et sont privés de loisirs.

Moldova: les syndicats inquiétés par la hausse des arriérés de salaires

La Confédération nationale des syndicats de Moldova (CNSM) a exprimé son inquiétude quant à la hausse des arriérés de salaires dans certaines branches de l'économie nationale. En 2013, la somme totale des arriérés de salaires avait atteint 108 millions de leis (plus de 8 millions de dollars).

Selon l'Agence nationale des statistiques, les arriérés les plus élevés sont signalés dans l'agriculture, la branche forestière, dans l'industrie manufacturée, le bâtiment, les services, la santé publique et la for-

mation professionnelle. Les indices les plus bas sont enregistrés dans les banques, la gestion, les hôtels et les restaurants.

Au dire de Petru Kiriya, vice-président de la FNSM, cette situation préoccupante sera discutée à la prochaine réunion de la Commission tripartite nationale en présence des dirigeants des entreprises et des établissements qui ont les plus grandes arriérés.

Russie: la réunion du Comité exécutif de la FNPR

La Fédération des syndicats indépendants de Russie a tenu son Comité exécutif le 19 février au Palais du travail à Moscou. Les membres du CE ont discuté de la réalisation de la Convention collective générale pour les années 2011-2013, du plan des initiatives de la centrale syndicale pour mettre en œuvre la Convention collective générale 2014-2016, ainsi que de l'activité des syndicats membres visant à réaliser les décisions du VIII congrès de la FNPR.

Le CE a pris la décision d'organiser la fête du Premier Mai 2014 en forme de meetings et de manifestations.

Afin de renforcer la politique en direction des jeunes, le CE a pris la décision de convoquer cette année le Forum syndical des jeunes "Stratégie 2014" et d'organiser un

concours des équipes de propagande “Les syndicats pour un travail décent”.

Le Conseil général de la FNPR se réunira le 9 avril 2014.

Russie: le président de la Russie et le leader syndical discutent de la question salariale

Une rencontre régulière entre Vladimir Poutine, président de la Russie et Mikhaïl Chmakov, président de la FNPR, a eu lieu à Sotchi le 14 mars 2014.

Le leader syndical a parlé une nouvelle fois de la nécessité de revenir dans le pays à l'impôt progressif sur les revenus des personnes physiques et d'exonérer de l'impôt tous ceux qui gagnent moins que le minimum vital.

Par la même occasion, il a fait toute une série de propositions économiques pour augmenter dans trois ans le SMIG en le portant au minimum vital. Selon les syndicats, il faut aussi moderniser le calcul du salaire minimum.

Le SMIG actuel en Russie est de 5554 roubles par mois, le salaire moyen est de 30000 roubles et le panier de la ménagère est de 16000 au 18000 roubles par mois.

Mikhaïl Chmakov a informé le président russe du processus de

négociations des conventions collectives dans le cadre du dialogue social, ayant souligné que les négociations dans les grandes compagnies publiques se heurtaient souvent aux difficultés créés par l'administration.

Au dire de Poutine, le résultat des négociations est toujours un compromis entre les partenaires sociaux, mais ce qui est sûr, c'est que toutes les parties doivent y participer.

Tadjikistan: le Conseil de la FSIT discute de l'activité de la centrale syndicale

La Fédération des syndicats indépendants du Tadjikistan a tenu la réunion de son Conseil général le 8 février 2014 à Douchanbé. Les représentants du gouvernement, des partis et des mouvements politiques, ainsi que Sobir Aminov, coordinateur de l'OIT au Tadjikistan, y ont pris part.

Intervenant à la réunion, Mourodali Salikhov, président de la FSIT, a informé les participants de l'activité de la centrale en 2013 et de ses tâches pour l'année 2014. Il a parlé de deux programmes nationaux “Stratégie de la baisse de la pauvreté 2013-2015” et “Stratégie de la hausse de niveau de vie 2013-2015”, qui se réalisent avec succès. Grâce à ces programmes, on a déjà augmenté les salaires des travailleurs de la fonction pu-

blique et les pensions de retraite, les fixant entre 15% et 35% de la rémunération perdue.

Les syndicats de branche ont prêté une attention particulière à la signature des conventions collectives. Au premier septembre 2013, il y avait dans le pays 24769 conventions collectives signées.

Selon Salikhov, l'inspection du travail des syndicats a beaucoup amélioré son travail. Durant l'année 2013, l'inspection a contrôlé 319 entreprises et établissements et a détecté plusieurs violations des normes du travail qui avaient abouti aux accidents du travail. Grâce à l'inspection, on a pu éliminer 1635 cas de violation des normes de la sécurité du travail.

Ukraine: le Conseil de la FSU discute de la situation dans le pays

La Fédération des syndicats d'Ukraine a discuté de la situation actuelle en Ukraine lors de la réunion de son Conseil, tenue le 27 février à Kiev. Compte tenu de ce qu'à la veille du Conseil, Youri Koulik avait démissionné de son poste de président de la centrale syndicale, les membres du Conseil ont élu Georguy Osovoy premier vice-président de la FSU et son président par intérim.

Le Conseil a chargé le Présidium de la FSU d'élaborer une stratégie

de l'activité des syndicats dans les conditions actuelles et a pris la décision de s'adresser à la CSI, au CRPE et aux autres organisations internationales pour leur demander une aide technique pour pouvoir moderniser les syndicats et les rendre plus efficaces dans la défense des intérêts des travailleurs.

Le Conseil a aussi chargé le Présidium d'établir des liens directs avec le nouveau gouvernement et de faire tout le nécessaire pour un bon fonctionnement des entreprises et de la sphère sociale, conformément à la Convention collective en vigueur. Les mêmes liens doivent être établis avec le Conseil de coordination d'Euromaïdan, afin de contrôler ensemble le développement de la société civile.

Le Conseil a appuyé l'initiative des syndicats de base de soutenir matériellement les familles des participants à l'Euromaïdan, qui avaient péri ou été blessés, et d'organiser le traitement des blessés. Le Conseil s'est prononcé pour l'organisation en mars des consultations avec le gouvernement et les employeurs afin de résoudre les questions du fonctionnement des entreprises, du chômage des jeunes et d'autres graves problèmes sociaux et de travail.

Il a été aussi décidé que, lors de l'élaboration de la nouvelle Constitution d'Ukraine, de faire une proposition pour que les syndicats et autres organisations sociales de

masse puissent avoir le droit d'initiative législative et de contrôle de l'activité des pouvoirs.

Les membres du Conseil ont aussi discuté du rétablissement de l'activité de la FSU, dont le siège, avec de nombreux meubles et équipements, avait brûlé dans l'incendie, laissant plus d'un millier de personnes sans lieux du travail ni documents.

Dans cette situation compliquée, le Conseil a recommandé aux organisations membres d'organiser un contrôle rigoureux de la réalisation des conventions collectives, de ne pas admettre les arriérés de salaires et ni les économies sur les initiatives liées à la sécurité du travail.

Le Conseil s'est prononcé pour l'intégrité territoriale de l'Ukraine et contre toutes les actions séparatistes. Dans un document, adopté au Conseil, on a prévu les tâches et les actions de la FSU et de ses organisations membres pour la prochaine période.

Ukraine: les syndicats se prononcent contre les conditions asservissantes du FMI

La FSU a exprimé son inquiétude quant à la conduite péremptoire de nouveaux fonctionnaires, prêts à accomplir toutes les conditions imposées par le FMI afin de re-

cevoir des crédits, sans les discuter préalablement avec la société. Parmi ces conditions imposées par le FMI, il y a l'augmentation des charges et des prix du gaz, ainsi que d'autres mesures impopulaires.

Les citoyens du pays ne comprennent pas pourquoi, pour recevoir l'aide de la FMI, ils doivent payer plus cher le gaz extrait en Ukraine. C'est surtout inadmissible et amoral dans les conditions quant la plupart des Ukrainiens touchent des salaires et des pensions de retraite fort maigres.

Les syndicats considèrent que dans les conditions du rétablissement de la stabilité socio-politique dans le pays, toute décision qui peut agir négativement sur le niveau de vie de la population doit être transparente, argumentée et accompagnée par des mesures de protection sociale de la population. En plus, ces décisions doivent être précédées par une large discussion dans la société.

La FSU a appelé le conseil des ministres et le FMI à un dialogue franc et ouvert avec la société, y compris avec les syndicats et avec les experts indépendants, et a mis en garde le gouvernement de ne pas utiliser des vieilles méthodes, surtout quand cela concerne le niveau de vie de la population. C'est la population qui rembourse finalement les crédits du FMI, a souligné la centrale syndicale.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
ET
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS
42, LENINSKY PROSPECT
119119, MOSCOU, RUSSIE
TÉLÉFAX +7(495) 938-2155
TÉLÉPHONE +7(495) 938-0112
E-MAIL: inter@vkp.ru
SITE INTERNET: www.vkp.ru;

*LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.*

*SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.*

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:

*LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE
ET LA COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,
D'AZERBAÏDJAN, DE BÉLARUS, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDOVA,
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN ET D'UKRAÏNE,
AINSI QUE 28 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.*

*LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ASSAMBLÉES INTERPARLEMENTAIRES DE LA CEI ET DE LA CEEA,
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.*

AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.

*LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.*

*LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.
MIKHAÏL CHAMAKOV EST LE PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.*

CHER LECTEUR,

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre,
les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:
www.vkp.ru